RUE OFFICINALE

Ruta graveolens L.

Rutaceae



GENERALITES

Autres dénominations p. 3
Description botanique p. 3
Partie employée p. 3
Utilisations et propriétés p. 4
Caractéristiques chimiques p. 4

TECHNIQUES DE PRODUCTION

Variétés p. 5
Sol p. 5
Installation de la culture p. 5
Fertilisation p. 6
Désherbage p. 6
Maladies et ravageurs p. 7
Récolte p. 7
Séchage et élaboration p. 7
Rendements p. 8

GENERALITES

Autres dénominations

Fr. : rue fétide, rue des jardins
All. : raute, echte raute
Angl. : rue, herb of grace
It. : ruta, ruga
Esp. : ruda

Description botanique

La rue est une plante vivace de 0,40 m à 0,70 m, à touffes compactes, dont les fleurs jaunes s'épanouissent de mai à juillet. Les feuilles, deux à trois fois complètement divisées, ont un contour général à peu près en triangle ; les divisions des feuilles sont peu inégales, ovales et un peu en coin à la base, les terminales souvent plus arrondies et plus larges vers leur sommet. Les sépales sont aigus dans leur partie supérieure. Les fruits sont des capsules un peu plus courts que leurs pédoncules. Pendant l'épanouissement des fleurs, les huit à dix étamines, d'abord logées dans la concavité des pétales, viennent successivement s'infléchir sur les stigmates pour y effectuer la pollinisation.

On reconnait cette espèce aux fleurs qui ont quatre (parfois cinq) pétales non frangés et aux fruits dont les quatre (ou cinq) parties sont obtuses ou arrondies au sommet.

Les graines sont brunâtres, oblongues, déprimées et les graines sont verruqueuses à embryon courbe et albumen charnu.

La plante dégage une forte odeur nauséeuse. La saveur est âcre et amère.

Partie employée

Traditionnellement, la sommité fleurie.

La Pharmacopée française a élaboré une monographie de souche pour préparations homéopathiques concernant la rue. Elle définit la drogue comme étant constituée de la partie aérienne fraîche dépourvue des parties ligneuses de *Ruta graveolens* L., récoltée avant le début de la floraison.

Utilisations et propriétés

L'industrie pharmaceutique emploie la rue comme rubéfiant et révulsif dans les rhumatismes et les maladies de la peau (eczéma, psoriasis).

La drogue est également connue pour ses propriétés enménagogues à dose modérée et arbortives à forte dose, ainsi que pour ses propriétés antispasmodiques et colagogues.

La plante était jadis cultivée dans les jardins comme aromate. Elle est réputée pour donner de l'arôme à l'eau de vie.

La rue est aussi dotée de propriétés insecticides.

Caractéristiques chimiques

La plante contient une huile essentielle (0,6 % de la plante), riche en méthylnonylcétone (90 %).

La rue renferme également un hétéroside, le rutoside ou quercétol -3- rhamnoglucoside et des alcaloïdes comme des dérivés de l'acridone, telle l'arborinine.

La présence de constituants phototoxiques, les furanocoumarines,(psoralène et bergaptène) peut provoquer une dermite aigüe parfois accompagnée par la formation de bulles et de vésicules.

TECHNIQUES DE PRODUCTION

Variétés

Pas de variété sélectionnée connue, cependant deux cultivars sont signalés dans la littérature, il s'agit de *Varietaga* et *Divertica*.

Cultivée aussi comme plante ornementale, la semence de la plante est facilement disponible dans le commerce de la graineterie.

Une autre rue, la rue à feuilles étroites (*Ruta angustifolia*), cultivée comme plante ornementale, posséderait les mêmes propriétés médicinales que la rue fétide.

Sol

Spontanée sur les coteaux arides, surtout méditerranéens, la plante préfère un sol sec bien exposé au soleil et redoute les excès d'humidité.

Installation de la culture

La culture reste en place de cinq à six ans.

Bien que la division de touffes soit possible, la multiplication s'effectue surtout par la méthode générative.

Semis en pépinière, repiquage.

Caractéristiques techniques

. nombre de graines au gramme	: 450 à 550
. durée de vie de la graine	: 2 à 3 ans
. pourcentage de germination	: 70 à 80 %
. délais de levée de la graine	: 15 à 30 jours
. quantité de graines/m^2	: 2,3 à 2,5 g
. profondeur de semis	: 1,5 à 2 cm
. nombre de pieds obtenus/m^2	: 1 000
. poids de semence nécessaire pour 1 ha (80 000 pieds/ha)	: 200 g
. surface de pépinière pour 1 ha	: 80 m^2
. nombre de semaines entre semis et repiquage	: 11 à 12

. nombre de feuilles au moment du repiquage	:	10 à 12
. longueur du plant	:	8 à 10 cm
. forme du système racinaire	:	système fasciculé
. forme de la partie aérienne	:	rosette dressée, tige

Plantation

La plantation a lieu au printemps ou à l'automne à l'aide d'une planteuse classique.

. densité de plantation : 0,50 m à 0,60 m entre les rangs,
0,20 m à 0,30 m entre les pieds,
soit environ 55 000 à 100 000 pieds/ha.

Le nombre optimum de plants est de 70 000 à 90 000 plants/ha.

Il est nécessaire d'arroser après la plantation en conditions sèches.

Fertilisation

La culture pouvant rester en place plusieurs années, un apport de matière organique est conseillé avant implantation, environ 15 à 20 t/ha.

Avant la plantation, un apport de 50 à 60 unités d'acide phosphorique ($P_2 O_5$) et 40 à 50 unités de potasse ($K_2 O$) est conseillé.

Chaque année, il sera apporté de nouveau 30 à 40 unités de $P_2 O_5$ et 20 à 25 unités de $K_2 O$ à l'automne.

Au printemps au démarrage de la végétation 40 à 50 unités d'azote (N) seront également apportées.

Désherbage (mise à jour novembre 2011)

La modification de la réglementation des usages et produits phytosanitaires (arrêté de 1985) interdit dorénavant l'emploi de tout produit sur une culture donnée s'il n'a pas fait l'objet d'une homologation. Cette modification impose donc, pour l'ensemble des productions du secteur des plantes aromatiques, médicinales et à parfum, une procédure d'homologation pour les produits phytosanitaires utilisés. Cette procédure est en cours et les spécialités d'herbicides indiquées ci-dessous ont été homologuées. D'autres produits pourront également dans l'avenir, faire l'objet d'une homologation.

Post plantation, préémergence, postémergence et culture installée

CENTURION 240 EC (cléthodime) 0,5 l/ha

Centurion 240 EC s'utilise à ce stade à la dose de 0,75 l/ha contre les graminées annuelles.
Attention de respecter le délai de traitement avant récolte de 21 jours.

ETAMINE (quizalofop éthyl D) **1,2 l / ha**

Etamine s'utilise à ce stade à la dose de 1,2 l/ha pour lutter contre les graminées annuelles.
Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 30 jours.

FUSILADE MAX (fluazifop-p-butyl) **1,5 et 3,0 l / ha**

Fusilade Max s'utilise à ce stade à la dose de 1,5 l/ha contre les graminées annuelles et à 3,0 l/ha contre les graminées vivaces.
Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 28 jours.

STRATOS ULTRA (cycloxydime) **2,0 et 4,0 l / ha**

Sratos Ultra s'utilise à ce stade à la dose de 2,0 l/ha contre les graminées annuelles et à 4,0 l/ha contre les graminées vivaces.
Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 42 jours.

Maladies et ravageurs

La plante ne semble pas faire l'objet d'attaques importantes, seuls un oïdium, *Oïdium erysiphoïdes*, et une rouille, *Aecidium rutae*, sont signalés, dans la littérature.

Récolte

C'est toute la partie aérienne de la plante qui est récoltée.

Une seule coupe est possible la première année de plantation, deux coupes en année de croisière.

. matériel utilisé	:	barre de coupe classique ou autochargeuse à coupe rotative ou Busatis
. stade de la plante	:	début floraison
. époque de la 1ère coupe	:	fin mai, début juin
. époque de la 2ème coupe	:	en octobre, avant les premiers froids
. hauteur de coupe	:	12 à 15 cm du sol, afin de préserver la partie lignifiée de la plante.

La plante étant phototoxique, il est conseillé aux personnes sensibles de se protéger lors des opérations de récolte.

Séchage et élaboration

Après récolte la plante est tronçonnée en vert à l'aide d'une coupeuse type "hache paille" afin de favoriser le séchage.

Le produit tronçonné est mis à sécher à une température de 35 à 40°0C.

Rendements

En année de croisière, pour deux coupes :

. partie aérienne fraîche : 17 à 20 t/ha,

. partie aérienne sèche : 3,5 à 4 t/ha.